

NOTES ET INFORMATIONS

Un cas d'éosinophilie exceptionnellement élevée au cours d'un tœniasis à *Taenia saginata*, par J. LAPIERRE.

L'observation est celle d'un Européen, âgé de 35 ans, et résidant en Afrique Occidentale, à Bamako.

En mai 1952, au cours d'une pyrexie dont l'étiologie est restée obscure, une formule leucocytaire pratiquée dans le but d'éclairer le diagnostic, révèle un taux d'éosinophilie égal à 6 p. 100.

A cette pyrexie de 8 jours, ayant cédé à la pénicilline, succède un état asthénique s'accompagnant de vertiges et d'une sensibilité de la région épigastrique. Une nouvelle formule leucocytaire montre alors un taux de 30 p. 100 d'éosinophiles qui augmente les jours suivants pour atteindre 53 p. 100. Les troubles persistent une quinzaine de jours, puis s'amendent et disparaissent tandis que l'éosinophilie reste élevée. Les deux mois suivants une cinquantaine d'examen coprologiques ont été pratiqués, négatifs pour la plupart ou mettant en évidence de rares trichocéphales.

Notre malade quitte Bamako en août 1952 : à cette époque, le taux des éosinophiles est de 36 p. 100. Peu après son arrivée en France, le malade émet des anneaux de *Taenia* et consulte un médecin qui prescrit un tœnifuge à base d'extraît éthéré de fougère mâle. Le 24 novembre, nous recevons la visite de M. L., venu nous apporter un *Taenia*, afin d'en faire déterminer l'espèce. Il s'agit d'un *Taenia saginata* évacué complètement (tête et corps).

Deux formules leucocytaires établies respectivement 8 jours et 15 jours après l'évacuation du *Taenia* montrent un taux d'éosinophilie égal à 18 p. 100, puis à 4 p. 100.

Il nous a paru intéressant de signaler :

1) Ce taux particulièrement élevé de l'éosinophilie (53 p. 100) au cours d'un tœniasis à *Taenia saginata*. En effet, si l'éosinophilie est nette en cas de tœniasis, elle ne dépasse habituellement pas 11 p. 100 (Achard et Loeper) et exceptionnellement 34 p. 100 (Leichtenstein).

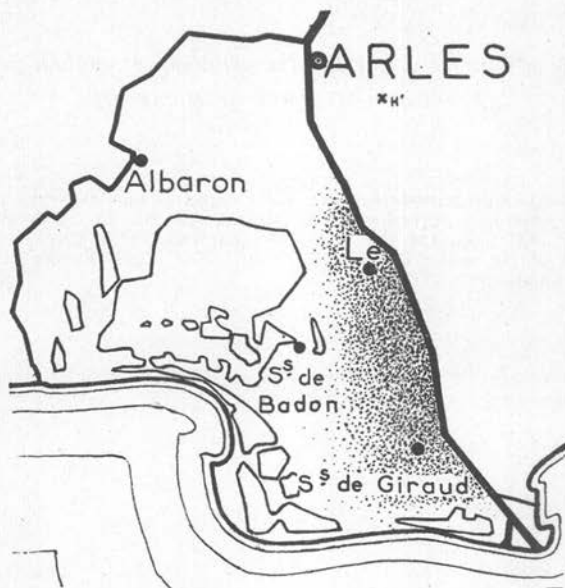
2) Nous avons bien relevé dans la littérature médicale une observation fortuite de Prümm où l'éosinophilie varia entre 36 p. 100 et 55 p. 100. Mais le maximum de cette éosinophilie était situé entre la 8^e et la 11^e semaine après l'infestation..

Dans notre observation, le maximum de cette éosinophilie s'est situé

Extension de l'aire de répartition d'*Anopheles hyrcanus* Pallas 1771 en Camargue, par Jean-A. RIOUX.

Depuis la communication princeps de L. Léger (1), aucun rapport de prospection ne mentionne la présence en Camargue (2) d'*Anopheles* (A.-M.) *hyrcanus* Pallas 1771 var. *pseudo-pictus*.

Or, au cours du mois de septembre 1952, nous avons été assailli à plusieurs reprises par ce Culicidé, depuis les Salins-de-Giraud jusqu'au Sambuc, à l'Ouest du Grand-Rhône (cf. carte).



Anopheles hyrcanus Pallas *pseudo-pictus*, essentiellement anthropophile (3), crépusculaire et exophile, se gorgeait volontiers à la hauteur des malléoles, immédiatement au-dessus de la chaussure. Dans certaines localités (Ile des Pilotes : septembre 1952, 19 heures ; hangar à claire-voie ; pluie d'orage), nous avons noté jusqu'à 10 individus sur une même jambe.

(1) L. LÉGER : *Moustiques de Camargue : Un Anopheliné nouveau pour la faune française : le Mysorhynchus sinensis* Wied. C.R. Soc. Biol., LXXXII, 1920, p. 1609.

(2) En juillet 1941, M. Treillard a capturé *Anopheles hyrcanus* à « une quinzaine de kilomètres au sud-est de la ville d'Arles » (H') (M. TREILLARD : *Anopheles hyrcanus en Provence ; morphologie et biologie ; gîtes et refuges*. Bull. Soc. Path. ex., 1942, n° 1-2, pp. 14-18.

(3) Malgré une nourriture abondante (l'anthropophilie persistant en captivité), nous n'avons pu obtenir de pontes.

Explorant systématiquement les trois grands faciès végétaux de la Basse-Camargue [(Angane : *Salicornietum fruticosæ* (I) ; Roselière : *Scirpeto-phragmitetum* (II) ; Ripisylve : *Populetum albæ* (III)], nous avons constaté une activité maximum dans les faciès II, plus discrète dans le faciès III, insignifiante dans le faciès I ; l'activité globale diminuant progressivement d'Est en Ouest jusqu'au Vaccares.

Anopheles (A. M.) *hyrcanus* Pallas piquait en compagnie de *Culex* (B.) *modestus* Fic. (1) (max. : fac. III) et d'*Aedes* (O.) *caspius* Pallas (fac. I, II et III), association réalisant un véritable « *tryptique vulnérant crépusculaire* ».

Laboratoire d'Histoire Naturelle, Parasitologie et Pathologie Exotique
Faculté de Médecine de Montpellier

(1) La larve de *Culex modestus* Fic. a été capturée en Camargue par E. ROMAN en 1937 (*Sur quelques arthropodes vulnérants récoltés en Camargue*. Bull. Soc. Ent. France (1937), pp. 131-136), par D. SCHACHTER et M. CONAT en 1951 (*Note préliminaire sur la faune des rizières*). Bull. Soc. Zool. France (1951, n° 5, 6, p. 365, E. Roman det.).

Le Gérant : G. MASSON.

MASSON et Cie, éditeurs, Paris
Dépôt légal 1953, 2^e trimestre. N° d'ordre : 1691
Imprimé par Imp. A. COUJSLANT (personnel intéressé)
à Cahors (France). — 84.354. — C.O.L. 31.2330